



15^{ème} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

27-28 novembre 2008, Rome, Italie

PNUE/CMS/ScC15/Doc.4

**TAXONOMIE D'*ORCAELLA* (CETACAE: DELPHINIDAE) ET ETAT DE
CONSERVATION D'*O. BREVIROSTRIS* ET D'*O. HEINSOHNI***

(Soumis par William F. Perrin, conseiller nommé par la Conférence
pour les mammifères aquatiques)

Taxonomie

1. Le genre *Orcaella* ne contenait autrefois qu'une espèce, l'orcelle *O. brevirostris* (Owen in Gray, 1866), répartie entre la côte orientale tropicale/subtropicale de l'Australie, en passant par l'Asie du sud-est, au nord-ouest de la baie du Bengale (côte orientale de l'Inde). Récemment, les orcelles d'Australie et de la côte méridionale de la Nouvelle-Guinée ont été divisées pour former une nouvelle espèce le dauphin australien à aileron retroussé *O. heinsohni* (Beasley, Roberson et Arnold, 2005). Les deux espèces sont actuellement reconnues par l'UICN (www.IUCNRedList.org) et dans la littérature scientifique actuelle (par ex., Perrin et autres, 2008 ; Robertson et Arnold, 2008), et la reconnaissance par la CMS serait appropriée.

2. Les deux espèces diffèrent dans leur morphologie extérieure, les dimensions de leur crâne et la séquence mitochondriale de l'ADN. Le dauphin à ailerons retroussés a généralement un aileron dorsal plus haut, il n'a pas de rainure sur la tête et exhibe une cape distincte dans la répartition de ses taches colorées. L'orcelle a un aileron moins élevé et une rainure sur la tête et il n'a pas de cape. Dans le crâne, le dauphin à ailerons retroussés a des osselets du nez plus petits, une plaque méséthmoïde plus étroite et une fosse temporale plus large que celle de l'orcelle, ce qui suggère une impression plus grande de néoténie de l'espèce (Beasley et autres, 2005). Dans la séquence mt ADN (basée sur un segment de 403 paires-base de la région de contrôle), il y a 16 différences de paires-base fixes et une insertion-délétion entre les deux formes (une différence de 5,9%, plus grande que les différences parmi de nombreuses autres espèces d'odontocètes reconnus).

3. On trouve les deux espèces dans des eaux côtières peu profondes et des estuaires, et plusieurs petites populations d'orcelles dans des fleuves et des lacs d'eau douce. Les habitats des deux espèces sur l'écueil du Sahul au sud et l'écueil du Sunda au nord sont séparés par des eaux pélagiques profondes.

Etat de conservation

4. L'espèce *O. brevirostris* (comme autrefois définie *sensu lato*) est inscrite à l'Annexe II de la CMS. Cette inscription en 1991 a été motivée par l'inquiétude causée par son état de conservation en Asie du sud-est, affecté négativement par la dégradation de l'habitat, les prises accidentelles dans les pêcheries et la capture vivante pour des exhibitions (Reyes, 1990,

1991 ; Conseil scientifique de la CMS, 1991). Le partage en deux espèces exige une réévaluation de l'état de conservation et des inscriptions dans les Annexes de la CMS.

5. L'espèce *O. brevirostris* est actuellement définie (*sensu stricto*) comme classée par l'UICN (Liste rouge 2008 www.IUCNredlist.org) Vulnérable (confrontée à un risque élevé d'extinction dans la nature – Commission de l'UICN sur la survie des espèces, 2001). Quatre populations sont inscrites comme En danger critique d'extinction sur la Liste rouge (elles sont confrontées à un risque extrêmement élevé d'extinction dans la nature) : détroit de Malampaya aux Philippines, fleuve Ayeryarwady au Bangladesh, fleuve Mahakam en Indonésie (Kalimantan oriental), fleuve Mékong au Laos et au Cambodge et lac Songkhla en Thaïlande. Une autre population que l'on trouve dans les eaux saumâtres du lac Chilika en Inde, est en cours d'examen pour une inscription similaire. L'état de conservation hautement en danger dans des parties significatives de l'aire de répartition de l'espèce justifierait son inscription à l'Annexe I de la CMS.

6. L'espèce *O. heinsohni* est inscrite à l'UICN comme Presque menacée (est presque qualifiée ou en passe d'être qualifiée dans un futur proche pour une catégorie en danger) en raison d'une aire de répartition limitée, d'une faible densité dans les zones d'enquête et d'une vulnérabilité permanente aux prises accidentelles. L'évaluation entreprise lors de la préparation de la Liste rouge 2008 a noté que «des enquêtes rigoureuses et plus extensives sont nécessaires pour appuyer une réévaluation de l'espèce; elle pourrait alors être en mesure de se qualifier pour une inscription comme Vulnérable ou peut-être même En danger » (www.IUCNRedList.org ; voir également Robertson et Arnold – 2008). L'état défavorable et l'aire de répartition plus ou moins continue partagée par un certain nombre de pays suggèrent que l'espèce pourrait bénéficier d'une action en coopération parmi les Etats de l'aire de répartition, se qualifiant sans aucun doute pour une inscription à l'Annexe II de la CMS.

Etats de l'aire de répartition et migration

7. Les Etats de l'aire de répartition d'*O. brevirostris* (comme définie maintenant) comprennent : Inde, Bangladesh, Myanmar, Thaïlande, Cambodge, Laos, Vietnam, Indonésie, Timor-Leste, Malaisie, Singapour, Brunei et les Philippines. Etant donné l'aire de répartition transfrontalière continue entre un grand nombre de ces pays, il est très probable que les dauphins se déplacent entre eux. On a fait état de mouvements entre le Cambodge et le Laos dans le Mékong (Smith et Jefferson, 2002).

8. Les Etat de l'aire de répartition d'*O. heinsohni* comprennent : Australie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Indonésie. L'habitat peu profond de l'espèce est continu dans l'étroit détroit de Torres entre l'Australie et la PNG, et il est très probable que les dauphins se déplacent dans les eaux des deux pays. L'aire de répartition est continue jusque dans les eaux d'Indonésie (Papouasie).

Références

- IUCN Species Survival Commission. (2001). "IUCN Red List Categories and Criteria. Version 3.1." IUCN, Gland, Switzerland.
- Beasley, I., K. M. Robertson and P. Arnold. (2005). Description of a new dolphin, the Australian snubfin dolphin *Orcaella heinsohni* sp. n. (Cetacea, Delphinidae). *Marine Mammal Science* **21**(3), 365—400.

- Perrin, W. F., B. Würsig and J. G. M. Thewissen (eds). Marine mammal species. *In* W. F. Perrin, B. Würsig and J. G. M. Thewissen (eds). "Encyclopedia of Marine Mammals." Second Edition. Academic Press, London. In press.
- Reyes, J. C. (1990). "The Bonn Convention and the Conservation of Small Cetaceans: a Review." Report to the Secretariat of the CMS. 129p.
- Reyes, J. C. (1991). The conservation of small cetaceans: a review. IWC meeting document SC/43/SM3. 115p.
- Robertson, K. M. and P. Arnold (2008). Australian snubfin dolphin *Orcaella heinsohni*. *In* W. F. Perrin, B. Würsig and J. G. M. Thewissen (eds). "Encyclopedia of Marine Mammals." Second Edition. Academic Press, London. In press.
- Scientific Council, CMS. (1991). Report of the Second Meeting of the Scientific Council, Bonn, Germany, 14-15 March 1991. 39p.
- Smith, B. D. and T. A. Jefferson. (2002). Status and conservation of facultative freshwater cetaceans in Asia. *Raffles Bulletin of Zoology, Supplement* **10**, 173-187.